



La Grande Rentrée des Avocats 2025

PROGRAMME
JEUDI 11
SEPTEMBRE

MAISON DE LA MUTUALITÉ
24 RUE SAINT-VICTOR, 75005 PARIS

DÉROULÉ DE LA JOURNÉE

Avocats, État de droit, libertés en danger : la parole est à la Défense

8 h 30	> Accueil des participants
9 h 00 - 10 h 00	> Petit-déjeuner réseaux
10 h 15 - 12 h 15	> Plénière 1 Les avocats au combat...
12 h 15 - 13 h 30	> Discours officiels
13 h 30 - 14 h 45	> Déjeuner
14 h 45 - 16 h 45	> Plénière 2 ... un combat pour faire vivre la force du droit
17 h 00 - 18 h 00	> Apéro réseaux
18 h 15	> Cocktail dînatoire

COMMISSION TEXTES

Le rôle de l'avocat dans la fabrication de la norme

Cet échange sera l'occasion de mettre en lumière l'importance de la contribution des avocats dans la fabrication des normes, qu'elles soient d'origine législative ou réglementaire. En tant que praticiens et interprètes du droit, les avocats disposent d'une expertise unique leur permettant d'apporter un éclairage pertinent dans le processus d'élaboration des normes juridiques. Interlocuteurs de choix des pouvoirs publics, ils sont en mesure de contribuer à l'élaboration de textes intelligibles et adaptés aux besoins des usagers et, par la même, de contribuer au renforcement de l'État de droit et à l'amélioration du système juridique dans son ensemble.

COMMISSION LIBERTÉS ET DROITS DE L'HOMME GROUPE DE TRAVAIL : SECRET PROFESSIONNEL

Dans un État de droit, le secret professionnel de l'avocat constitue non seulement le fondement indispensable de la relation de confiance entre l'avocat et son client, mais est aussi une obligation à la fois déontologique et pénale, ainsi qu'une garantie essentielle des droits de la défense.

Or, cette protection fondamentale subit aujourd'hui de nombreuses atteintes. Par un ensemble de décisions rendues le 11 mars 2025, la chambre criminelle de la Cour de cassation a réduit le champ d'application du secret professionnel aux seuls actes relevant strictement de la défense, en excluant expressément les activités de conseil.

En parallèle, une juridiction correctionnelle a pu, cette année, condamner pénalement un avocat pour avoir partagé, dans le cadre d'une collaboration ponctuelle, des informations protégées par le secret professionnel et le secret de l'instruction. Cette décision met en lumière les risques juridiques majeurs qui découlent de l'absence de reconnaissance de la pratique d'échanges entre avocats d'informations couvertes par le secret, pourtant courante dans la profession. Face à cette insécurité croissante, le Conseil national des barreaux appelle à un renforcement du secret professionnel.

Dans cette perspective, la commission Libertés et droits de l'Homme du CNCB vous convie à un petit-déjeuner pour échanger ensemble sur ces enjeux cruciaux pour l'avenir de la profession.

COMMISSION DROIT ET ENTREPRISE

Zoom sur les travaux de la commission Droit et Entreprise

Trois sujets, une ambition : faire avancer la profession. La commission Droit et Entreprise vous donne rendez-vous pour un tour d'horizon des défis du moment : justice économique, simplification administrative, révolution numérique. Face aux défis croissants du quotidien des avocats, la commission Droit et Entreprise vous invite à examiner trois grandes problématiques : l'organisation des tribunaux des activités économiques, la mise en œuvre du guichet unique et la transition vers la facturation électronique. Au programme, un temps d'échange concret et sans détour pour mettre en lumière les difficultés rencontrées, les actions déjà engagées et les pistes d'évolution à envisager avec une priorité pour guider ces travaux : défendre fermement les intérêts des avocats dans un environnement juridique et économique en perpétuelle transformation.

COMMISSION STATUT PROFESSIONNEL DE L'AVOCAT

Construire, investir, se développer : les stratégies de financement du cabinet d'avocats

Et si vous donniez à votre cabinet les moyens de ses ambitions ? Lors de ce petit-déjeuner, on parlera financement, développement et structuration avec des experts du monde des professions réglementées. Un moment pour s'informer, s'inspirer...

GROUPE DE TRAVAIL : PROTECTION SOCIALE

La parentalité est souvent synonyme d'interrogations :

Formalités administratives à accomplir dès que la grossesse est connue, mise en œuvre de vos droits (congé parental et indemnités), ou encore préparation du retour d'activité ?

Avocat(e) collaborateur(ice), associé(e) ou installé(e) : les membres du groupe de travail vous diront tout sur les démarches à effectuer sur le plan professionnel, en vue d'accueillir sereinement l'enfant à venir.

Un quiz ludique viendra clôturer ce moment d'échange et de convivialité !

GRUPE DE TRAVAIL : DROIT DES ENFANTS

Les droits de l'enfant sont-ils en danger ?

Avec la récente réforme de la Justice pénale des mineurs, qui instaure de nouveaux dispositifs procéduraux dérogatoires et invite à juger les mineurs comme des majeurs, face aux dysfonctionnements des politiques de protection de l'enfance que pointe le rapport Miller/Santiago et devant l'impérieuse nécessité de renforcer les moyens matériels et humains permettant d'assurer la prévention, la protection et la défense des intérêts de l'enfant, certains se posent, en 2025, la question de savoir si les droits de l'enfant sont en danger. Pour le savoir, débattons-en entre élus, membres du groupe de travail, référents et membres des groupements dédiés au sein des barreaux.

OBSERVATOIRE

L'avocat de demain, à l'heure de la généralisation de l'IA : quels impacts attendus sur l'exercice professionnel de l'avocat ? Discussion triangulaire à bâtons rompus entre les élus de l'Observatoire, le(s) prospectiviste(s) de Viavoice et la salle, sur la base des résultats de l'enquête IA (méthodologie, scénarios envisagés, enjeux, chances et risques : quel exercice demain ? Comment s'y préparer au mieux ?)

GRUPE DE TRAVAIL : ENVIRONNEMENT

Lors de cet échange, les membres du groupe de travail reviendront sur les travaux menés depuis sa création et engageront un tour de table des référents environnement des barreaux présents et des partenaires sur leurs besoins et leur actualité. L'occasion également d'échanger sur le guide relatif au rôle de l'avocat dans la transition écologique préparé par le groupe de travail.

GRUPE DE TRAVAIL : MARD

« Le dialogue avocat-magistrat »

Dans l'orientation du dossier (nouvel article 21 du CPC), les ordonnances "2 en 1", l'impact des protections juridiques... toutes ces questions et bien d'autres seront abordées afin d'identifier de bonnes ou de nouvelles pratiques qui permettront aux avocats et aux magistrats de travailler ensemble à faire de l'amiable le principe et du contentieux, l'exception.

COMMISSION ACCÈS AU DROIT ET À LA JUSTICE

Venez à la rencontre de la commission Accès au droit et à la justice du CNB. Posez vos questions relatives à l'aide juridictionnelle, l'accès au droit et l'accès à la justice. Et interagissez, également de manière ludique, autour de ces sujets du quotidien, fondamentaux pour les citoyens.

COMMISSION PROSPECTIVE ET INNOVATION

Quel avocat demain dans un marché du droit transformé ?

Constats : le marché du droit aujourd'hui ne ressemble pas à celui d'hier. Sous l'influence des legaltech et de l'IA qui fournissent des informations juridiques aux citoyens, des autres professions du droit et du chiffre qui réalisent des prestations qui, hier, étaient réalisées par nos confrères, le marché du droit évolue.

D'ores et déjà, la profession peut aller capter des nouveaux marchés existants (auditeur et OTI CSRD, enquêteur interne, DPO...)

Quels marchés demain pour notre profession ?

Venez réfléchir avec nous !

COMMISSION FORMATION PROFESSIONNELLE GRUPE DE TRAVAIL : SPÉCIALISATION

Êtes-vous en activité dominante ou en spécialisation ?

Échange avec les membres du CNB, des avocats spécialistes et non spécialistes sur l'intérêt, les pratiques et l'avenir.

Avocats, État de droit, libertés en danger : la parole est à la Défense

Modérateur : *Sébastien Borgnat, journaliste*

PLÉNIÈRE 1

Les avocats au combat

> 10 h 15 - 12 h 15

- | | | | |
|---|---------------------|--|-----|
| ✓ | 10H15
-
10H30 | Remise de prix
Remise du prix du concours des Incubateurs
François Girault, président de la commission Prospective et innovation du Conseil national des barreaux, avocat au barreau de Montpellier. | 15' |
| ✓ | 10H30
-
10H45 | Grand témoin
Mattias Guyomar, président de la Cour européenne des droits de l'Homme | 15' |
| ✓ | 10H45
-
11H30 | Discussion
Secret professionnel, perquisitions, écoutes téléphoniques : comment défendre à l'ère du soupçon ?
Vincent Nioré, responsable du groupe de travail Secret professionnel du Conseil national des barreaux, avocat au barreau de Paris
Bruno Rebstock, avocat au barreau d'Aix-en-Provence
Nicolas Bonnal, magistrat, président de la chambre criminelle, Cour de cassation
Didier Rebut, professeur à l'Université Paris-Panthéon-Assas | 45' |
| ✓ | 11H30
-
12H15 | Grand entretien
Avocats, Etat de droit, libertés en danger : comment résister, ensemble ?
Julie Couturier, présidente du Conseil national des barreaux
Monique Canto-Sperber, philosophe
Patrice Spinosi, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation | 45' |

PROGRAMME DES PLÉNIÈRES

Avocats, État de droit, libertés en danger : la parole est à la Défense

Modérateur : Sébastien Borgnat, journaliste

PLÉNIÈRE 2 Un combat pour faire vivre la force du droit > 14 h 45 - 16 h 45

✓ 14 h 45
15 h 00 **Remise de prix**
Remise du prix du concours Projets innovants 15'
Thierry Wickers, président du Conseil des barreaux européens (CCBE)

✓ 15 h 00
15 h 15 **Grand témoin** 15'
Thierry Wickers, président du Conseil des barreaux européens (CCBE)

✓ 15 h 15
16 h 00 **Discussion** 45'
L'avocat, son client et l'IA : comment réussir un ménage à trois ?
Hélène Laudic-Baron, vice-présidente élue du Conseil national des barreaux, responsable du groupe de travail Intelligence artificielle, ancienne bâtonnière du barreau de Rennes
Thomas Genty, directeur clientèle Viaoice
Mylène Marchand, avocate au barreau de Carcassonne

✓ 16 h 00
16 h 15 **Questions-réponses avec la salle** 15'
Vos élus vous éclairent : 5 questions sur la LBC-FT
Anne-Marie Mendiboure, co-responsable du groupe de travail LBC-FT du Conseil national des barreaux, ancienne bâtonnière de Bayonne
David Lévy, co-responsable du groupe de travail LBC-FT du Conseil national des barreaux, avocat au barreau de Paris

✓ 16 h 15
16 h 45 **Discussion** 30'
L'avocat et le braconnier du droit : l'avenir appartient au droit
Jean Brouin, président de la commission Exercice du droit, ancien bâtonnier d'Angers
Valérie Assouline, bâtonnière de Montréal - à distance
Philippe Péricaud, vice-président de la commission Exercice du droit

COMMISSION ADMISSION

DES AVOCATS ÉTRANGERS

La commission d'admission des avocats étrangers organise un temps d'échange autour d'un apéritif, lors duquel seront abordées les modalités d'accès à la profession d'avocat en France pour les avocats européens, non européens et pour les avocats non européens souhaitant revêtir le statut de consultant juridique étranger en France. Me Renaud Semerdjian et président de la commission, sera présent pour répondre à vos questions et pour vous éclairer sur vos démarches.

Ce moment de convivialité permettra également aux avocats nouvellement admis de se rencontrer et d'échanger sur les spécificités de l'exercice de la profession d'avocat en France. La commission est impatiente de vous retrouver pour ce temps d'échange.

COMMISSION RÈGLES ET USAGES

Venez jouer au quiz Déonto avec la commission des Règles et usages. Grâce à ce quiz interactif, vous découvrirez de manière ludique les dernières évolutions déontologiques et disciplinaires (ex. communication, partage des locaux, procédure disciplinaire simplifiée, droit au silence, etc.) Ce moment convivial favorisera les échanges avec la commission autour des bonnes pratiques.

COMMISSION COLLABORATION

Venez découvrir l'état des lieux de la collaboration : entre attentes des collaborateurs et besoins des cabinets, constats et perspectives d'avenir.

COMMISSION COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

La commission Communication institutionnelle vous convie à un moment d'échanges informels autour de la communication du CNB. L'objectif ? Recueillir vos retours sur les campagnes déjà menées, partager celles à venir... et, plus largement, engager une discussion sur ce qui fonctionne, ce qui gagnerait à évoluer et ce que vous attendez de la communication du CNB. Une occasion de faire entendre votre voix, de partager vos idées et de contribuer, ensemble, à une communication toujours plus proche des réalités de la profession.

COMMISSION AFFAIRES EUROPÉENNES

ET INTERNATIONALES (CAEI)

« Ayons toujours le réflexe international ! »

Dans la continuité des échanges organisés régulièrement avec les barreaux français, la CAEI vous invite à partager initiatives, bonnes pratiques identifiées et grands enjeux internationaux de la profession en présence de grands témoins.

Ce moment de convivialité en présence des membres de la CAEI et des principaux partenaires institutionnels du CNB permettra également de détailler les travaux de la commission, ainsi que les grands rendez-vous internationaux, et de présenter la boîte à outils internationale à l'intention des barreaux !

COMMISSION NUMÉRIQUE

Le nouvel e-Barreau, repensé avec les retours du terrain, est désormais une solution fiable et performante pour les échanges avec les juridictions.

L'arrêt de l'ancienne version (EBV1) est prévu en fin d'année 2025 : la transition est en marche. Cela représente un important défi en matière de communication et d'accompagnement, car il faut donner confiance dans la solution et accompagner le changement qui désormais s'impose.

GROUPE DE TRAVAIL : LUTTE CONTRE

LE BLANCHIMENT

Ce temps d'échange convivial sera l'occasion de faire le point sur les obligations incombant aux avocats en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, à la lumière des évolutions législatives récentes (loi contre le Narcotrafic du 13 juin 2025). Les membres du groupe de travail reviendront aussi sur les modifications apportées au guide pratique du CNB dans sa partie relative à la déclaration de soupçon pour intégrer les textes européens issus du 6e paquet anti-blanchiment et son interprétation de l'avis du Conseil d'Etat du 23 janvier 2025, ainsi que sur la mise en œuvre opérationnelle de la nouvelle architecture de contrôle votée à l'Assemblée générale du CNB du 5 avril 2024.

RÉSEAU JUDICIAIRE D'AVOCATS EN MATIÈRE CIVILE ET COMMERCIALE (RJECC)

Le RJECC a pour mission de simplifier et renforcer la coopération judiciaire entre les États membres de l'Union européenne.

Le RJECC a été créé par la décision du Conseil de l'UE du 28 mai 2001 (2001/470/CE). Il est composé de points de contact nationaux chargés de la bonne application du droit européen en matière civile et commerciale au sein des États membres. Il permet d'échanger des informations entre les juridictions et d'améliorer la connaissance des instruments européens.

Depuis 2009, et sous l'impulsion de la France, le réseau s'est élargi aux professions juridiques en intégrant les

ordres professionnels qui concourent directement à l'application du droit et des instruments européens. Au niveau national, le réseau permet d'apporter son assistance aux professionnels du droit pour la bonne application des textes européens de justice civile. Le CNB est le point de contact national du réseau pour la profession d'avocat et anime un réseau de référents territoriaux.

Afin de mieux comprendre le rôle des référents, de créer des synergies et d'échanger sur les bonnes pratiques, le CNB est heureux d'organiser un temps d'échange des référents avocats du RJECC.

COMMISSION EXERCICE DU DROIT

Les chantiers de la mandature : nouvelles cibles et nouveaux enjeux

À travers des retours d'expérience et des échanges avec les membres de la commission, cet atelier proposera une réflexion stratégique sur les nouvelles formes de braconnage juridique, notamment via les plateformes et les réseaux sociaux, et présentera les priorités d'action de la mandature pour faire face à ces pratiques déloyales et réaffirmer le rôle essentiel de l'avocat.

COMMISSION ÉGALITÉ

Les difficultés d'entrée dans la profession sont parmi les enjeux essentiels de l'avenir de la profession

Sujet important, il n'en demeure pas moins un sujet du quotidien que la troupe de l'EFB « Les Micycles » se propose de croquer avec humour ! Venez partager ce moment en toute convivialité avec des élèves avocats et, pourquoi pas, improviser avec eux !

CENTRE DE RECHERCHE ET D'ÉTUDES

D'AVOCATS

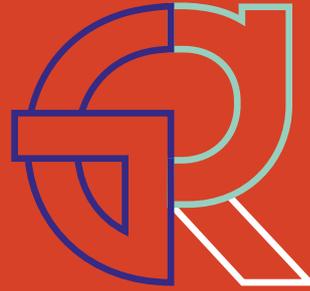
Le CREA est conçu comme un centre de recherche consacré à la profession d'avocat. Lors de la Grande rentrée, nous vous parlerons de l'attractivité de la profession. Il sera notamment question du constat que de nombreux avocats quittent la profession de plus en plus tôt. Quelles en sont les raisons ? Quelles pistes de réflexion sur l'organisation de notre métier pour changer cela ?

Venez en discuter avec nous !

JEUDI 11 SEPTEMBRE

ÉVÈNEMENT GRATUIT SUR INSCRIPTION
OBLIGATOIRE DANS LA LIMITE DES PLACES
DISPONIBLES EN PRÉSENTIEL.

Frais de participation au cocktail dînatoire : 30 € TTC



La Grande Rentrée des Avocats 2025

JUSQU'À 4 h DE FORMATION DELIVRÉES

Le présent colloque se déroule conformément aux modalités mises en place par le Conseil national des barreaux pour la formation continue obligatoire des avocats, soit jusqu'à

4 heures de formation délivrées au cours de cette journée.

Seules les **tables rondes** délivreront des heures de formations.

MAISON DE LA MUTUALITÉ

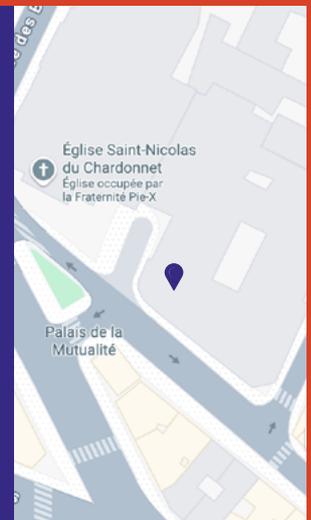
SÉANCES PLÉNIÈRES ET
ATELIERS 24 RUE SAINT-VICTOR
75005 PARIS

MÉTROS

- 10 Maubert-Mutualité
- 7 Jussieu

RER

- B Saint-Michel Notre-Dame



CONTACT

RÉFÉRENT ADMINISTRATIF ET PÉDAGOGIQUE :

Service événements du Conseil
national des barreaux
E-mail : granderentree@cnb.avocat.fr
Téléphone : +33 (0)1 86 21 66 47

RÉFÉRENT HANDICAP :

Joëlle Rasoamanana
E-mail : j.rasoamanana@cnb.avocat.fr
Téléphone : + 33 (0)1 85 34 47 14

INFORMATIONS

FORMAT :

1 journée - 4h de formation par jour

FORMATION CONTINUE :

Jusqu'à 4 heures de formation délivrées

TARIF :

Tarif de 30€ TTC au titre des frais de restauration.
Cette formation n'est pas éligible au remboursement
FIFPL.

**FORMATION ACCESSIBLE AUX PERSONNES À
MOBILITÉ RÉDUITE**